

COMMUNIQUE

Le Pavillon Bleu flotte sur le Port de Dieppe

Le Pavillon Bleu décerné pour la 7ème année consécutive au Syndicat Mixte du Port de Dieppe par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE) récompense le Port de Dieppe pour sa politique volontaire en matière de gestion environnementale et de tourisme durable. Une reconnaissance pour le Syndicat Mixte qui s'investit avec passion en faveur du nautisme et du tourisme.

Le Pavillon Bleu, premier éco-label attribué par un jury international et bien identifié par les plaisanciers français et européens, distingue les ports de plaisance pour leur capacité à intégrer l'environnement dans la gestion globale du site portuaire. Il récompense de fait l'engagement des agents du Syndicat Mixte et les investissements réalisés sur le Port qui renforcent l'attractivité de la région dieppoise et de la côte d'Albâtre.

Les critères retenus pour obtenir le label prennent en compte le niveau d'équipement du port et les investissements programmés, les conditions d'accueil des plaisanciers, les dispositifs mis en place pour le respect du milieu marin, la gestion de l'eau, le traitement et la collecte des déchets mais aussi les mesures de sensibilisation du public en faveur de l'environnement.

Le Port de Dieppe mobilise toute son énergie au service de la croissance bleue. Le bâtiment Ango Haute Qualité Environnementale qui accueille les plaisanciers offre à la région dieppoise la plus belle des ambassades pour assurer la promotion de la mer. Le port à sec réalisé dans l'ancienne forme de radoub, lauréat de l'Appel à projets des ports de plaisance exemplaires, constitue un projet unique en France de valorisation et de préservation du patrimoine maritime. Avec la mise en service du port à sec, la plaisance dispose au total de plus de 800 places et le Port de Dieppe double sa capacité d'accueil.

Pour Hervé MORIN, Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président et Thierry DULIERE, Conseiller Régional : « *le Port de Dieppe, référence normande en matière de nautisme, fait de la plaisance une activité économique à part entière et de l'excellence environnementale une priorité de son action* ».

